

Collège Charles-Lemoyne: la ville opte pour le référendum

— pages 8, 9

la presse

rive sud

JEUDI
19 MAI
1977



Robustesse
et rapidité:
17 à 11 pour
les Patriotes
aux dépens des
Indiens de
Caughnawaga

— page 14

Collectivité nouvelle:
Longueuil accepte
une première concession

— page 3

Saint-Lambert:
déploiement policier
au conseil municipal

— page 3

LAPINIÈRE AUTO INC.

6400, Boul. TASCHEREAU, Ville Brossard, 676-7981



CHRYSLER

PLYMOUTH

VOLARE

CAMIONS DODGE

En dépit des contraintes, Cadillac-Fairview promet de respecter l'échéancier des "Promenades St-Bruno"

par Martha GAGNON

Les dirigeants de la firme Cadillac-Fairview dorment sur leurs deux oreilles et sont confiants que le projet de construction de \$50 millions du centre commercial "Les Promenades St-Bruno" verra le jour comme prévu en 1978.

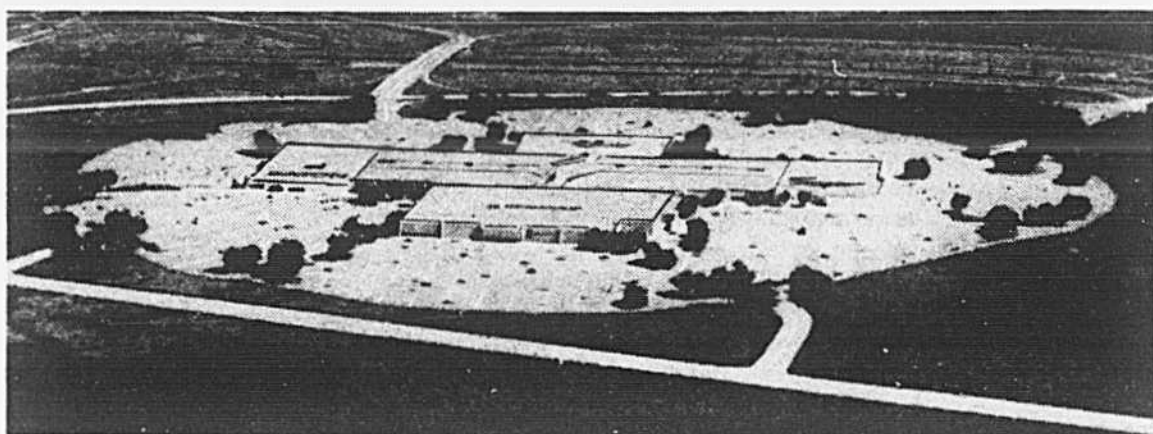
C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE, le vice-président de la firme, de la division des centres commerciaux, M. Joe Flamer. Selon lui, "il ne faut pas donner foi aux rumeurs qui veulent que l'échéancier ne soit pas respecté. La ville de St-Bruno a encore un an pour donner les services nécessaires à la venue du centre commercial. Ce qui est amplement suffisant. Nous ouvrirons nos portes en août 1978".

Du côté de la ville, le conseil exerce des pressions auprès du ministère des Transports pour le forcer à réaliser au plus tôt les travaux d'aménagement

du réseau routier.

Lors de sa dernière assemblée, le conseil a adopté une résolution pour demander au ministère des Transports de respecter dans les délais convenus l'entente qui a été signée avec la ville en 1975. Si l'on se fie aux commentaires du directeur des services techniques à St-Bruno, M. Paul Montagne, "il est urgent que ces travaux de construction d'un viaduc et d'aménagement de voies de desserte soient réalisés. Il s'agit d'une étape importante dans le développement du centre commercial". Les plans d'aménagement du réseau routier qui prévoient aussi l'élargissement de la route 116 ont été déposés récemment au ministère par les ingénieurs. Il ne reste plus qu'à formuler les appels d'offre.

La ville, à venir jusqu'à maintenant, a dépensé plus de \$200,000 pour effectuer les travaux de pavage,



de préparation du lit et d'empierrement du boulevard.

Quant aux services, la ville de St-Bruno n'a toujours pas reçu de réponse affirmative du ministère des Affaires municipales concernant son protocole d'entente avec la municipalité de St-Basile-le-Grand pour la construction d'un égout collecteur.

Le directeur général de la ville, M. Louis Dufresnes, a expliqué à LA PRESSE qu'un mémoire avait été remis à ce sujet au ministre Guy Tardif, lors de la présentation du budget provincial. Il a ajouté: "c'est loin d'être accepté par le

ministère".

Pour l'instant, la ville songe sérieusement à une solution de rechange qui consisterait à raccorder un tuyau d'égout de 12 à 15 pouces de diamètre à celui de 30 pouces qui traverse actuellement la montée Sabourin. Evidemment, cette solution ne pourrait satisfaire que les besoins du centre commercial et non ceux qui seront engendrés par le développement éventuel de ce secteur.

Un avis de motion a d'ailleurs été donné par le conseil pour qu'un règlement soit préparé dans ce sens. De l'avis du directeur des services techni-

ques, les travaux sanitaires pourraient débuter cet été ou au plus tard, à l'automne. Il n'est pas assuré que cette solution d'un tuyau de 14 pouces au lieu de 45 pouces soit approuvée par le Service de l'environnement. Il s'agirait d'un tuyau d'égout de 7,000 pieds de longueur.

L'autre difficulté que rencontre la ville est toujours celle de la deuxième source d'alimentation en eau en cas d'incendie. Le conseil veut mandater une firme spécialisée pour étudier la possibilité d'utiliser le lac de la montagne comme deuxième source. Une décision sera prise vers la fin d'août.

Malgré tous ces problèmes, le directeur général de la ville affirme qu'officiellement et officieusement, rien ne permet de croire que le centre commercial ne pourra ouvrir ses portes à l'été de 1978.

La venue de ce centre devrait rapporter comme on le sait, \$2 millions par année à la ville de St-Bruno. Les quatre grands commerces au détail qu'abrètera le centre sont Eaton, Simpsons, La Baie et Steinberg. Quelque 175 boutiques s'ajouteront à ces magasins. Plus de 3,000 personnes devraient trouver de l'emploi à cet endroit.

Pour un développement équilibré:

Varenes bloque un projet de 225 maisons pré-usinées

par Pierre GINGRAS

La compagnie Bo-Plex, firme spécialisée dans la construction de maisons pré-usinées, a présenté, la semaine dernière au conseil municipal de Varenes, un projet domiciliaire de 225 maisons.

Toutefois, le projet a reçu un accueil réservé de la part des édiles municipaux qui ont dit ne pas être emballés par ce type de construction. Pour sa part, le maire Jean Desmartel a avisé la compagnie qu'il était pratiquement impossi-

ble que ce projet puisse voir le jour dans un avenir immédiat, ce qui n'a pas manqué de décevoir les représentants de la firme qui espéraient voir leur première maison assemblée à Varenes à la fin de juillet.

M. Desmartel a révélé

à la suite de la réunion qu'il ne s'agissait cependant que d'un premier contact et que d'autres démarches pourraient être envisagées dans le futur.

"Evidemment, il ne s'agit que d'un premier contact. Mais nous avons avisé immédiatement les représentants de la compagnie que la ville ne pouvait donner suite à leur projet parce que nous n'avons pas encore procédé aux analyses nécessaires pour déterminer les implications d'un tel projet. Nous leur avons même dit que nous voulions contrôler nos permis de construction de façon draconienne cette année."

La ville de Varenes entend n'émettre que 300 permis de construction cette année, ce qui comprend le projet mis de l'avant par Cadillac-Fairview et réalisé par quatre entrepreneurs locaux.

Le maire de Varenes a également révélé que le problème de l'eau en était un de taille. «Il ne faut pas oublier que la municipalité éprouve certains problèmes d'eau et qu'il serait impossible à court terme d'alimenter adéquatement ce nouveau projet domiciliaire.»

M. Desmartel a ajouté qu'il fallait aussi tenir compte des investissements considérables nécessaires pour doter les nouveaux développements de services d'aqueduc et d'égout, ce qui ne manque pas d'accroître le fardeau fiscal des contribuables de Varenes. «Il est temps qu'on s'aperçoive qu'une villedortoir n'est absolument pas rentable et nous faisons en sorte que Varenes évite ce type de développement. Il faudra donc avoir de nouveaux investissements industriels avant de permettre de nouveaux développements domiciliaires.

Il faut que ces deux types d'investissement soient équilibrés si on veut que le taux de taxation soit acceptable.»

Pour sa part, le gérant des ventes de Bo-Plex s'est refusé à tout commentaire à la suite de la réunion. On sait que Bo-Plex possède déjà 225 lots à Varenes et que l'investissement total du projet se situe aux alentours de \$10 millions. Toutefois, comme la compagnie ne fabrique que les maisons, elle doit se trouver un entrepreneur qui accepte de faire les fondations de ces maisons et de les vendre par la suite avec profit.

Installé à St-Nicéphore, près de Drummondville, cette compagnie fonctionne depuis 26 mois. Elle fabrique actuellement 16 maisons par jour, pour un chiffre d'affaires qui atteindra les \$13 millions cette année. Entièrement québécoise, Bo-Plex emploie 225 personnes.

La Presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

RÉDACTION: 651-0970
PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202
PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306
PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7102

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

La Presse-Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| — Beloeil | — Lemoyne | — St-Damase |
| — Boucherville | — Longueuil | — St-Hilaire |
| — Brassard | — Notre-Dame | — St-Hubert |
| — Candiac | — Otterburn Park | — St-Jean-Baptiste |
| — Carignan | — Richelieu | — St-Julie |
| — Chambly | — St-Amable | — St-Lambert |
| — Contrecoeur | — St-Antoine | — Ste-Madeleine |
| — Davelon | — St-Basile-le-Grand | — St-Marc |
| — Greenfield Park | — St-Bruno | — St-Roch |
| — LaPrairie | — Ste-Catherine | — Varenes |
| | — St-Constant | — Verchères |

Pour faire démarrer Collectivité nouvelle: La ville de Longueuil prépare elle-même le plan d'ensemble de la première unité de développement

par **Martha GAGNON**

Pour faire démarrer au plus tôt un premier projet de construction de \$2 millions dans le secteur Collectivité nouvelle, la ville de Longueuil accepte de commander à ses frais une étude sur le développement de tout le «PUD» no 1 (unité de développement).

L'étude dont le coût ne devrait pas dépasser \$5,000 et qui sera réalisée par la firme d'ingénieurs Gilles Mercille & associés, pourrait permettre enfin au projet de 80 logements pour personnes âgées de se réaliser, après deux ans de négociations.

Qui n'a pas entendu parler de ce projet de

M. Gabriel Chartrand ou si l'on préfère, de la Société d'aménagement domiciliaire de Longueuil, qui traîne depuis 1975 et qui, semble-t-il, sera le premier à ouvrir la voie au développement dans Collectivité nouvelle.

Selon le directeur général adjoint et directeur des Finances, M. L.-P. Gagnon, l'étude devrait durer un mois. Il s'agit de tracer un plan d'ensemble pour l'aménagement du PUD no 1 qui doit non seulement, prévoir les 80 logements pour personnes âgées mais aussi, 145 autres logements de types différents en plus des espaces verts et terrains de stationnement.

Situé à l'arrière du domaine Bellerive, le PUD no 1, est à proximité de cette partie du territoire déjà développé et se trouve, entre le chemin du Lac et le boulevard Adoncour. Le terrain à aménager est d'une superficie totale de 225,000 pieds carrés, dont 60,000 ou 70,000 pieds carrés devraient être loués pour la construction de la future tour de sept ou huit étages qui abritera les logements pour personnes âgées. Le groupe Chartrand ayant refusé de payer entièrement les frais d'une étude globale du développement du PUD no 1., puisqu'il ne peut qu'aménager le tiers du terrain, la ville de Longueuil a finale-

ment décidé de prendre les devants.

Faisant un accroc à son règlement sur Collectivité nouvelle qui prévoit que l'aménagement d'une zone doit être effectué selon un plan d'ensemble présenté par le promoteur, la ville a jugé préférable dans ce premier cas de commander elle-même l'étude. Son attitude vise bien sûr à encourager le développement de Collectivité nouvelle.

Au cours d'un entretien téléphonique, le promoteur, M. Gabriel Chartrand (le frère du syndicaliste) a expliqué qu'une fois son projet approuvé, il consentirait à défrayer le coût d'une partie de l'étude, au prorata du nombre

de logements à construire. Donc, il aura à payer pour 80 logements sur un total de 225.

M. Chartrand a rappelé qu'il avait déjà présenté il y a un an un projet d'aménagement du PUD no 1, qui ne répondait pas aux critères de la ville. Il se dit heureux aujourd'hui de la décision du conseil de commander l'étude pour permettre le développement.

«C'est à la ville de dire aux promoteurs ce qu'elle veut, ce qui lui semble le plus propice à un aménagement harmonieux du territoire. Si elle désire que Collectivité nouvelle

débloque enfin, elle doit accepter de faire certaines concessions. Il ne faut pas perdre de vue que c'est l'argent des contribuables», a commenté le représentant de la Société d'aménagement domiciliaire de Longueuil. Plusieurs négociations ont déjà eu lieu avec la Société centrale d'hypothèque et de logements qui autorisera le projet pour la construction de 80 logements.

Si l'on se fie aux propos du directeur général adjoint, la ville s'attend de recevoir incessamment d'autres projets d'aménagement de Collectivité nouvelle qui s'ajouteront bientôt à celui de M. Chartrand.

St-Lambert

Le conseil se réfugie derrière la police municipale et la SQ

par **Lucien RIVARD**

Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises, lundi soir dernier, pour la tenue de l'assemblée du conseil municipal alors que l'on craignait, semble-t-il, une action quelconque de la part des cols bleus, en grève depuis le 16 avril dernier.

Ayant eu vent qu'il pourrait y avoir une manifestation, l'administration municipale avait fait placer des policiers en faction aux deux entrées de l'hôtel de ville et l'on n'a pas permis à qui que ce soit de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble avant 8 h le soir, soit quinze minutes avant le début de l'assemblée.

On avait également fait appel à la Sûreté du Québec et au moins deux autos-patrouilles, transportant chacune trois policiers, étaient garées sur le terrain de stationnement de l'hôtel de ville.

Nous avons appris que, tant du côté du service de la police locale qu'au détachement de Laprairie de la SQ, on était sur un pied d'alerte et prêt à répondre à l'appel en cas de grabuge.

Certains commerçants étaient également sur les dents, craignant pour les vitrines de leur établissement, particulièrement sur la rue Victoria. On sait que des vitrines ont été fracassées

au magasin du conseiller municipal Robert Taylor.

Les craintes des autorités locales et des commerçants étaient d'autant plus justifiées que l'après-midi même, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), auquel sont affiliés les travailleurs en grève de Saint-Lambert, a annoncé la tenue prochaine d'une manifestation d'appui aux cols bleus de Saint-Lambert et à ceux de Boucherville.

Il n'y avait toutefois pas de grévistes aux abords de l'hôtel de ville, mais ils étaient quelques dizaines à assister

aux délibérations du conseil où, évidemment, il fut question de ce conflit qui perdure et qui entrera, samedi, dans sa sixième semaine.

Les grévistes se sont trouvés au moins un supporteur au sein de l'assistance. Intervenant à titre de citoyen et d'homme d'affaires, un évaluateur a soutenu que le salaire de \$6 l'heure réclamé par les cols bleus ne représentait pas grand chose comme revenu net de nos jours.

Faisant état du surplus budgétaire de plus de \$200,000 qui a été réalisé en 1976 et du taux de taxation minime de Saint-Lambert, il a affirmé: «Je ne voudrais pas être caution d'un surplus

réalisé sur le dos de 43 personnes. Il faudrait peut-être considérer les citoyens de la ville avant de servir les commerçants», a-t-il ajouté.

Précédemment, le maire Robert M. Smiley avait dit déplorer cette grève et les actes de vandalisme qui sont survenus tout en affirmant que l'on était ouvert à la négociation mais pas à 24 pour cent d'augmentation. Il a suggéré une négociation qui pourrait se faire à partir de l'augmentation du coût de la vie.

Dès le lendemain, les grévistes entraient en communication avec le conciliateur, mais une

rencontre n'a pu être obtenue, les représentants municipaux affirmant ne pas avoir de nouvelles offres à formuler.

Pour sa part, le directeur de grève, M. Renaud Flynn, a tenu à souligner que les cols bleus ne faisaient pas la grève pour le simple plaisir de faire la grève. «On fait la grève parce qu'on considère qu'on est traité injustement», a-t-il dit.

«On n'a pas l'intention de rentrer à quatre pattes, a-t-il ajouté et pour régler le conflit il faudra dépasser les 8.8 pour cent actuellement offerts par la municipalité.

Boucherville: la ville rencontre les travailleurs manuels

par **Lucien RIVARD**

Au lendemain d'une sortie du président du syndicat des employés de bureau de la ville de Boucherville accusant l'employeur d'être de mauvaise foi dans les négociations, ce sont les travailleurs manuels de la municipalité, en grève depuis le 15 avril dernier, qui obtenaient une rencontre avec le négociateur.

On ignore ce qui est ressorti de cette rencontre qui était en cours au moment où

ces lignes sont écrites. On sait toutefois que le syndicat avait présenté des contre-propositions le 22 avril dernier, soit il y a près de quatre semaines, et que la municipalité n'avait donné aucune nouvelle concernant ces contre-propositions.

Profitant de l'assemblée régulière du conseil municipal, mardi soir, le président des cols blancs, M. Alain Langlois, a mis en doute la bonne foi de l'employeur en soulignant

que l'avant-dernière rencontre avait été annulée et qu'il a fallu faire des pressions sur l'administration pour réussir à obtenir une rencontre le 22 avril afin de remettre des contre-propositions.

Dans ces contre-propositions, les syndiqués réclament maintenant des augmentations qui ne représentent plus que 14 pour cent, alors qu'au départ, on demandait 24 pour cent.

Si le salaire minimum de \$6 l'heure était

visé par toutes les sections du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), à Boucherville, les cols bleus ne réclament plus que \$5.70 l'heure, soit une augmentation de 70 cents l'heure, ce qui se compare à ce qui vient d'être accordé aux employés de la ville de Québec.

Pour les cols blancs, les nouvelles demandes syndicales comportent des hausses variant de 12 à 17 pour cent selon les classes d'employés,

abandonnant ainsi l'objectif d'un salaire minimum de \$165 par semaine qui était poursuivi depuis le début.

La municipalité n'ayant pas réagi à ces contre-propositions qu'elle a en main depuis 25 jours, même si de nombreuses déclarations publiques ont été faites, déclarant que l'on était ouvert à la négociation, M. Langlois a invité les représentants de la ville «à négocier dans le vrai sens du mot et non

en politiciens assoiffés de pouvoir».

«Une négociation, a-t-il dit, c'est une discussion entre des parties pour en arriver à une entente et non l'imposition d'une chose par une partie sans discussion possible.»

On sait que Boucherville se cantonne depuis le début derrière son offre initiale de 8 pour cent, position dont elle n'a pas bougé, s'appuyant ainsi sur un mot d'ordre lancé par l'Union des municipalités du Québec.

Brossard: sept pistes de circulation sur Lapinière

par Lucien RIVARD

Le chemin Lapinière de Brossard risque de perdre sous peu sa désignation de "chemin" pour devenir un véritable grand boulevard comportant sept pistes de circulation.

Si l'on excepte l'auto-route des Cantons de l'Est, dont les accès sont limités, le chemin Lapinière constitue présente-

ment la principale voie de communications dans l'axe nord-sud et partant, est l'artère la plus achalandée, notamment à cause de la présence de nombreux édifices commerciaux.

C'est pourquoi les autorités municipales viennent de tout mettre en branle pour élargir cette rue sur une distance d'environ un kilomètre,

c'est-à-dire à partir des limites de la ville de Saint-Lambert, jusqu'à la rue Pitre, soit près du boul. Matte-Milan, où l'on retrouve une voie d'accès à l'autoroute.

La semaine dernière, le conseil municipal a autorisé ses procureurs à entreprendre les procédures d'expropriation et la prise de possession au préalable de la lisière de terrain qui sera né-

cessaire pour la poursuite de ce projet.

Du même souffle on a donné un avis de motion sur la présentation prochaine d'un règlement pour décréter un tel élargissement.

Le nouveau comportera semble-t-il trois voies de circulation en direction nord et quatre en direction sud, sans compter les bouts de pistes additionnels qui

seront aménagés pour permettre les virages sans encombrer le gros de la circulation continue.

Dans son ensemble, on peut dire que le chemin Lapinière sera élargi dans la partie la plus urbanisée qu'il traverse, l'élargissement au-delà de la rue Pitre n'étant pas encore nécessaire, le développement de ce

secteur n'étant pas encore prévu.

Si ce nouveau boulevard améliorera de beaucoup la circulation automobile dans Brossard, il reste encore à voir comment les ingénieurs résoudre l'épineux problème que l'on rencontre actuellement à l'intersection de Lapinière et du boul. Taschereau.

"JE RETROUVAIS LE PLAISIR DE PILOTER UNE VOITURE DONT J'ÉTAIS LE MAÎTRE"

Jacques Rainville Le Journal de Québec

La Renault 5. Du plaisir en grand au volant de la plus pratique des petites voitures. En ville comme sur la route.

- Plus de 50* milles au gallon
- Traction avant
- Pneus radiaux ceinturés d'acier
- 4 sièges super confortables
- Très grand hatch-back
- Jusqu'à 31.5 pieds cubes d'espace de chargement
- Suspension indépendante aux 4 roues, a barres de torsion
- Direction à crémaillère
- Freins à disque à l'avant (GTL)
- 4 vitesses au plancher (GTL)
- Moteur 1300 cc—96 m/h (ou 782 cc—75 m/h)



RENAULT 5

FAITES-EN L'ESSAI SANS TARDER CHEZ

PARIS AUTO

825, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK

672-6660

VENEZ NOUS VOIR ET COMPAREZ NOS PRIX SONT TOUJOURS LES MEILLEURS
LIQUIDATION DES ROULEAUX ET COUPONS 40% À 70% DE RABAIS

TAPIS
au prix d'entrepôt

prélarts
Armstrong

Tuiles vinyle
plancher

PEINTURE
MT-ROYAL

Peinture Latex intérieur 6⁹⁵ gal.
Semi-lustre Alkyde blanc 7⁹⁵ gal.

TAPISSERIE SUNWORTHY
SUR CATALOGUE

RABAIS DE
20%

SPÉCIAL
Tapis de cuisine
imprimé
tissé très serré

\$6⁹³
V.C.

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

Sur un simple appel téléphonique, l'un de nos représentants se rendra chez vous pour une estimation gratuite. Notre installation inclut un sous-tapis de caoutchouc de première qualité. Légers frais additionnels pour escaliers et installation sur ciment.

674-6433



SATISFACTION OU ARGENT REMIS
INSTALLATION FAITES PAR DES EXPERTS, TRAVAIL GARANTI

TAPIS MINI PRIX

PAUL CHAYER PROP.

859, BOUL. STE-FOY

(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

LONGUEUIL



La Villa du Poulet **SALLE À MANGER:** NOURRITURE DE PREMIÈRE QUALITÉ
ATMOSPHÈRE PLAISANTE
LICENCE COMPLÈTE

LE BRUNCH
DU DIMANCHE
de 10 h a.m. à 2 h p.m.

- Jus de fruits
- Bacon de dos
- Saucisses grillées
- Crêpes
- Petits pains, beurre
- Pommes épicées
- Salades de fruits
- Pouding au riz
- Céréales
- Jambon
- Oeufs brouillés
- Pommes de terre sautées
- Fruits frais
- Gâteaux, jello
- Thé, café ou lait

\$349

ENFANTS 10 ans et moins **\$249**

ADULTE TOUT CE QUE VOUS POUVEZ MANGER

OFFRE SPÉCIALE
DU MARDI

Poulet Frit à la Kentucky
UNE COMPAGNIE CANADIENNE

- Les salades du Colonel
- Pommes de terre en purée ou frites dorées
- Petits pains, beurre et miel
- Thé, café ou lait

\$269

ORDINAIRE **\$329**

OFFRE SPÉCIALE DU JEUDI
FILET MIGNON 6 oz

OU
BIFTECK DE SURLONGE 8 oz

- Les salades du Colonel
- Pommes de terre en purée ou frites dorées
- Rondelles d'oignons
- Petits pains, beurre, miel
- Pouding au riz, jello ou salade de fruits
- Thé, café ou lait

\$395

ORDINAIRE **\$510**

Lundi — samedi 11h30 — 9h00 p.m.
Dimanche 10h00 — 9h00 p.m.

6455, boul. TASCHEREAU, Brossard,
(angle boul. Lapinière)

cette semaine

par Germain TARDIF

Remplacement temporaire

M. Jean Curzi, le directeur des Services techniques et directeur général adjoint de la ville de Longueuil s'est vu investir d'une nouvelle responsabilité.

Le conseil municipal l'a choisi pour remplacer, de façon intérimaire, M. Roméo Paré à la direction du programme de rénovation urbaine.

M. Paré a dû prendre un congé de maladie pour une période indéterminée, souffrant de maux à la colonne vertébrale.

Enfin, Nicole a sa technicienne

Le conseil municipal de Longueuil a adopté une résolution pour la nomination d'un technicien à l'information. C'est une postulante qui a été choisie: Odette Lupien-Durocher qui, depuis un an, était directrice du service des communications de l'Association des hôpitaux du Québec.

Le bureau d'information de Longueuil devient ainsi un "triumféminat", les deux autres membres étant Nicole Primeau, directrice, et Luce Rodrigue, secrétaire.

Programme d'amélioration de quartier à Longueuil

Un programme d'amélioration de quartier est en voie de préparation pour un secteur de la ville de Longueuil appelé "aire K-2".

Il s'agit d'un territoire situé entre le boulevard Curé-Porier, au nord, l'avenue Lasalle jusqu'à Beaugard et le boulevard Lafayette, jusqu'à Maisonneuve, à l'ouest, les îlots au sud de Maisonneuve et la rue Préfontaine, à l'est.

Ce programme s'effectue en vertu d'une entente intervenue avec la SCHL, la SHQ et la municipalité.

La population du quartier concerné est invitée à des soirées et des journées d'information et de consultation qui auront lieu comme suit:

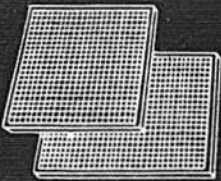
— Mercredi 25 mai, de 20 à 22 heures, à l'école Hubert-Perron, 1100, rue Beaugard;

— mercredi 1er juin, de 20 à 22 heures, même endroit;

— mardi 7 juin et mercredi 8 juin, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures, à la salle des nouvelles de La Barre 500;

— mercredi 22 juin, de 20 à 22 heures, à l'école Hubert-Perron.

MONTCO PRÉSENTE LA SEULE DALLE DE PATIO GARANTIE

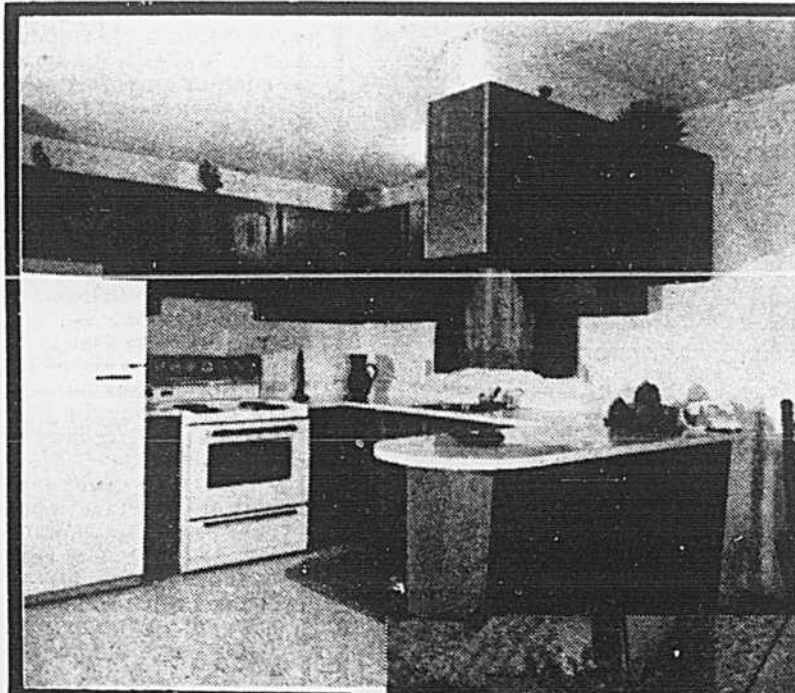


DALLE 24" x 24"		DALLE 24" x 30"	
Grise	\$2.19	Grise	\$2.49
Rouge, jaune, brune	\$2.69		
Verte	\$2.99		

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE
APPELEZ

MONTCO

322-8750



Nos spécialistes de la décoration se feront un plaisir de vous suggérer le meilleur moyen d'ajouter à toutes vos pièces l'élégance et la classe qui feront la preuve de votre goût.

Aménagements de salles de jeux et transformations

(par exemple: ajouter une pièce à votre maison)
A prix spéciaux pendant avril et mai.

678-7484

UN TRAVAIL DE PROFESSIONNEL QUE VOUS POUVEZ FAIRE VOUS-MÊMES!

Vous pouvez dès maintenant nettoyer vous-mêmes vos tapis et obtenir les mêmes résultats qu'un spécialiste, tout en réalisant des économies allant jusqu'à 80%.

Il vous suffit de louer un appareil sensationnel à extraction de l'eau chaude de Trewax

- Votre tapis sera nettoyé à fond en un seul mouvement.
- Toutes les taches, même les graisses les plus collantes, disparaissent en un tournemain.
- Vos tapis seront comme neufs, mais encore plus doux.

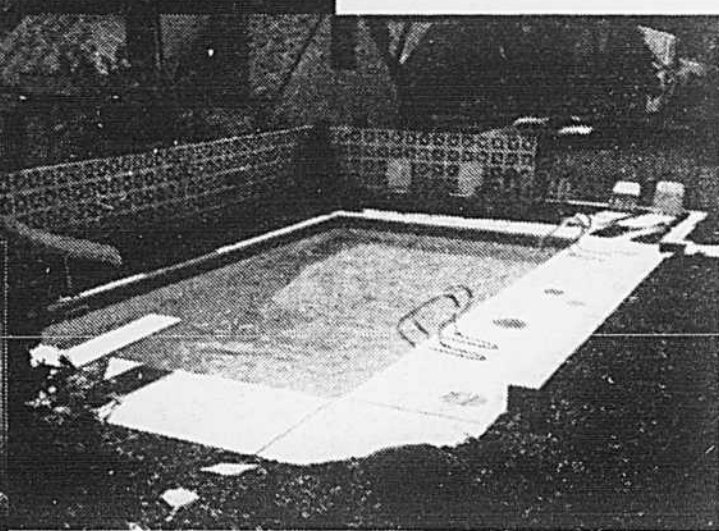
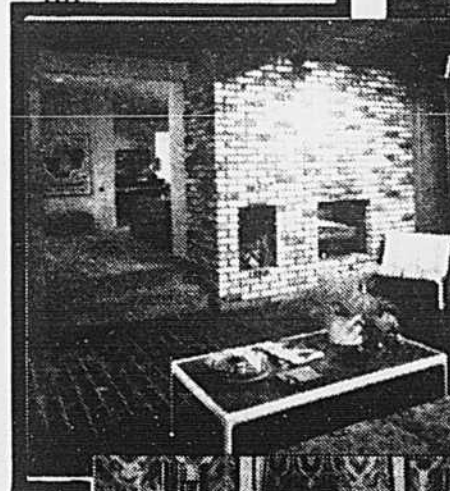
L'appareil est facile à manier, économique, et procure des résultats incomparables.

Alors... POURQUOI NE PAS LE FAIRE VOUS-MÊMES?

LOCATION DE BOUILLOIRE "Steamer" pour enlever le papier peint

Poly Décor

2877, chemin Chambly, Longueuil
Centre Commercial Place-des-Ormeaux
Téléphone: 670-3450



Les Entreprises

C. M. Carpentier Enr.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX MAISONS NEUVES - RÉNOVATIONS

Tous travaux d'aménagement de sous-sols et de salles de jeux. Profitez de nos tarifs avantageux et réservez immédiatement. Également, rénovation (extérieur) et levage de maisons à prix spéciaux.

Tél.: 678-7484

Facilités de paiement

NOUS HONORONS LA CARTE



À LA PRAIRIE

est situé l'un des concessionnaires General Motors
des plus progressifs de la région métropolitaine



qui vous offre les prestigieuses Chevrolet et Oldsmobile, ainsi que les camions Chevrolet.

Son personnel courtois et expérimenté, son service après-vente, son service de location à long terme, ainsi que son centre du camion, sont déjà célèbres dans la région.

Tous ces aspects de son établissement ont permis à M. Jacques Gibeault président d'être récipiendaire de la plus haute distinction accordée par GM à ses concessionnaires: le trophée Triple Couronne du Président.



JACQUES GIBEAULT
Président



CHEVROLET

GIBEAULT

Chevrolet
Monte Carlo
Chevelle
Camaro
Corvette
Nova
Monza
Vega
Chevette
Oldsmobile
Cutlass
Omega

QUOI DE MIEUX
POUR VOUS
INVITER À VENIR
NOUS VISITER...

**GIBEAULT
AUTOMOBILES
LTÉE**

150, boul. Taschereau
LAPRAIRIE
659-5471

PONT CHAMPLAIN

FLEUVE
ST-LAURENT

BROSSARD

BOUL. TASCHEREAU

CHEMIN ST-JEAN

LAPRAIRIE

STE-ÉLISABETH

Boulevard Lafayette: il faudra patienter

par Martha
GAGNON

Patience, patience et patience. C'est la seule réponse que peut donner la ville de Longueuil aux chauffeurs d'autobus et automobilistes qui se plaignent de l'état lamentable dans lequel se trouve actuellement le boulevard Lafayette.

Même si les nombreux trous, qualifiés de dangereux par des chauffeurs d'autobus de la CTCUM, font gueuler à chaque jour les usagers du boulevard, la ville ne peut qu'effectuer des réparations temporaires pour corriger la situation.

D'ici la fin de mai, elle devrait recevoir enfin l'approbation de la Commission municipale du Québec concernant son règlement d'emprunt d'un million et demi pour la reconstruction du boulevard Lafayette.

Interrogé sur les récentes déclarations d'un chauffeur d'autobus de la CTCUM qui affirme s'être blessé en conduisant son véhicule sur le boulevard Lafayette, M. Jean-Paul Giroux, des Travaux publics à Longueuil, a fait le commentaire suivant:

"Nous sommes conscients du malaise. La ville espère débiter les grands travaux de réfection de la route d'ici quelques semaines. En attendant, nous surveillons de près l'état de la chaussée pour effectuer les réparations d'urgence. Mais, il y a peu à faire. Le boulevard s'est tellement détérioré que seule la reconstruction pourra remédier à la situation présente."



A venir jusqu'à maintenant, la ville n'a reçu aucune poursuite ou plainte en bonne et due forme de la CTCUM. Depuis janvier, seulement une quinzaine de citoyens se sont plaints officiellement de l'état lamentable du boulevard.

A la CTCUM, personne n'a confirmé si des poursuites seraient envoyées ou non à la ville de Longueuil. Selon les informations obtenues, quatre chauffeurs auraient connu des mésaventures en empruntant le boulevard Lafayette ces derniers temps. Ce qui a obligé la CTCUM à prendre la décision de ne plus utiliser cette artère tant et aussi longtemps que des travaux n'aurent pas été effectués. Les autobus

font dorénavant un petit détour pour se rendre à la station de métro de Longueuil.

Selon M. Giroux, le boulevard est praticable à la condition d'être prudent et de conduire lentement. Il n'est pas question pour le moment de fermer la route qui est l'une des voies les plus utilisées dans Longueuil.

Récemment, la ville a adjugé le contrat pour les travaux de réfection à la compagnie Canfarge Limitée pour un montant de \$948,219.

Les services actuels étant désuets, c'est la raison qui a forcé la ville à dépenser les argentés nécessaires pour refaire le boulevard. Il s'agira de travaux de reconstruction d'égout et d'aqueduc.

MAINTENANT LES EXPERTS DE LA RIVE SUD

Spécialistes dans
les domaines les
plus variés,
ils sauront répondre
à toutes
vos exigences

Gilles Dufault C.D.A.A., T.P.I.
Pierre Groulx C.D.A.A.
Jacques Hébert C.D.A.A.
Robert LaRue B.A., B. Ped., C.D.A.A.
Claude Léveillé C.D.A.A., T.P.I.

BLAIN
COURTIERS D'ASSURANCES

Blain et Associés Inc.
175, rue Doody,
Chambly, Québec
J3L 1K7
Tél.: 658-4391/861-1576

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE DE LA RIVE SUD
138, rue Victoria Greenfield Park

Dr Jeanne Lefebvre
Chiropracteur

Tous les jours de la semaine
Samedi jusqu'à midi

Pour rendez-vous
671-0900

Tapis Décor

1270 chemin Chambly Longueuil

Spécialiste en couvre-plancher

Estimation gratuite
670-4510

VOICI LES EXPERTS DE LA RIVE SUD:

spécialistes dans
les domaines les
plus variés,
ils sauront répondre
à toutes
vos exigences

JEAN & YVAN TÉTREULT

Arpenteurs — Géomètres

9, boul. Montcalm,
Suite 410,
Candiac
659-9116

1470, chemin Chambly
Suite 500,
Longueuil
861-4518

CUISINE FRANCO-CANADIENNE

Notre Chef François Lardin
(grande distinction au grand salon culinaire
du Québec '75) vous y invite.

Nous vous aviserons de l'ouverture de notre
nouveau PIANO-BAR BIENTÔT
7355, boul. Marie-Victorin (route 3)
Brossard, Québec

Réservez (24 h) Tél.: 671-3751



bergeron
dubé et
associés

COMPTABLES
AGRÉÉS.

TÉL.: (514) 465-2220

Edifice 1, Place du Commerce,
1570, boul. Provencher, Brossard,
J4W 1Z2

Sur rendez-vous Tél. 676-9513

Dr JÉRÔME BERGEVIN, B.A., O.D.
OPTOMÉTRISTE

CENTRE MÉDICAL SAINT-HUBERT
3000, MONTÉE SAINT-HUBERT
VILLE SAINT-HUBERT

AVOCATS

CHIQUETTE BISSONNETTE & GIRARD

Gilles Chiquette
Hélène B. Chiquette

Jacques Bissonnette
Pierre D. Girard

90, boul. Ste-Foy, suite 200 à Longueuil

Tél.: 463-3430

Bureau de Marieville
au 394 Claude de Ramesay

Tél.: 466-3351

Tél.: 1-514-649-1011

Les Maisons Mobiles Safo Inc.

SPECIALITÉ: MAISONS MOBILES
et maisons conventionnelles usinées,
terrains pour maisons et maisons mobiles

MICHEL SOUCY
Directeur des ventes

35, boul. de l'Industrie,
route Transcanadienne, sortie 64,
Saint-Mathieu de Beloeil, Québec. J3G 4S5

Décoration
Madeleine
Rocheleau
inc.

1470, boul. Rome, Brossard J4W 2T4
Téléphone 672-8070

Pour la thérapie

PRIMAL

- Service de clinique interne
- Service externe
- Service interne de 24 heures
- Thérapie de groupe

Réf.: le Cri primal
Dr ARTHUR JANOV
INSTITUT DE THÉRAPIE
PSYCHO-CELLULAIRE
Fondé en 1970

847, rue CHERRIER
526-1686



VENTES ET PARCS
DE MAISONS MOBILES

VENTE DE TERRAINS
pour
MAISONS MOBILES

Remillard

ROUTE 104 - LAPRAIRIE, QUÉBEC
9 milles du pont Champlain
Tél.: (514) 658-8292

LEMAY, BÉGIS & MILLETTE
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

2201, boul. Lapinière
Brossard, Québec
J4W 1M2

Tél.: 842-0983

Tél.: 672-1211

Teinture de cils

De Chantel Inc.

Coiffure et esthétique

LA VRAIE COUPE

14, rue Desouliniers
Saint-Lambert



Centre d'Orientation
du Québec Inc.

Conseillers d'orientation:
Auguste Mollica & Claude Lapointe
B.A., L.O.P.

- ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
- ÉVALUATION ET SÉLECTION DU PERSONNEL

7035A Pierre-Gadois, Montréal
100 Montarville, suite 88, Boucherville

Sur Rendez-Vous
Tél.: 353-4267

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE LONGUEUIL

Dr BERTRAND SAINT-GERMAIN
Dr PIERRE LAVERDURE
Dr DANIEL BRAZEAU
Dr CHRISTIANE LAMARCHE

EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES
VERRES DE CONTACT RIGIDES ET SOUPLES
ENTRAÎNEMENT VISUEL

1398 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL
670-6400

FERLAND & ARCHAMBAULT AVOCATS

Gilles Archambault, B.A. L. ÈS.L. LL.L.
Jean Y. Ferland, B.A. L.ÈS.L. LL.L.

235 ouest, de Gentilly, Longueuil,

Bur.: 677-9189

Rés.: 467-2959

docteur yves marcotte
docteur julien poupard
chirurgiens dentistes

174 boul. ste-foy,
suite 205, longueuil
677-9141
sur rendez-vous seulement

465-3355

François Moquin, L.Sc., Comm., C.A.

Michel Ménard, B.Sc., Comm., C.A.

Roger Giroux, B.Sc., Comm., C.A.

Moquin, Ménard, Giroux & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

465 AVE VICTORIA, BUREAU 315, ST-LAMBERT, QUÉ. J4P 2J2

la presse rive sud

Pour être certain de recevoir
La Presse de la Rive Sud,

285-6911

Racicot, Lassonde, Martel & Bouthillier

AVOCATS-PROCUREURS

LUC RACICOT, LL.L.
MICHEL LASSONDE, LL.L.
PAUL BOUTHILLIER, LL.L., M.B.A.
ANDRÉ MARTEL, LL.L.

(514) 651-2710
1000, De Sérigny
Suite 515
Longueuil

C'est sans faire aucun commentaire que le maire, M. Robert Smiley, a annoncé la décision de la ville d'aller jusqu'au référendum.

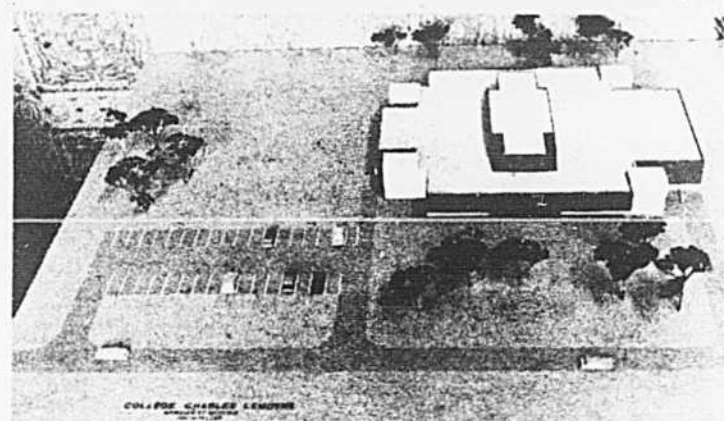


L'établissement du collège Charles-Lemoyne: la population décidera

Textes: Lucien Rivard



L'administration de la Voie maritime vient de prendre position dans le débat: elle laisse à la ville et à la population le soin de décider...



Si les opposants au projet ont gain de cause au référendum, la maquette présentée par les autorités du collège Charles-Lemoyne à la ville de Saint-Lambert devra trouver une ville plus accueillante.

RÈGLEMENT 1027: IL Y AURA RÉFÉRENDUM LE 18 JUIN PROCHAIN À SAINT-LAMBERT

C'est maintenant décidé!

Il y aura un référendum le samedi 18 juin prochain à Saint-Lambert sur le règlement 1027, modifiant le règlement de zonage de la municipalité pour permettre l'établissement du Collège Charles-Lemoyne dans le parc de la voie maritime du Saint-Laurent.

Ce sera la première fois qu'un référendum sera tenu sur la Rive sud en vertu de la nouvelle législation touchant le processus d'un tel sondage populaire.

On sait que, mardi et mercredi dernier, 606 propriétaires de la municipalité s'étaient présentés au bureau du greffier pour signer le registre et demander la tenue d'un référendum sur ce règlement.

Le nombre de signatures recueillies représente 13,5 pour cent de l'ensemble des personnes habiles à se prononcer, soit un total de 4,506 propriétaires inscrits au rôle d'évaluation à la date où le règlement a été adopté par le conseil, le 18 avril dernier.

Pour obtenir la tenue d'un référendum, il fallait recueillir la signatu-

re de 461 contribuables, ce qui constitue en soi un "mini-référendum". Face à de telles protestations, les autres municipalités de la Rive sud qui ont jusqu'à ce jour eu à affronter semblables situations ont toutes préféré retirer leur projet de règlement.

Cette fois, on ira jusqu'au bout. Le conseil municipal se dit en effet convaincu que la décision qui a été prise de permettre la construction du Collège Charles-Lemoyne dans le parc de la Voie maritime constitue une sage décision et va dans le sens de la conservation des lieux.

La décision d'aller au référendum sur cette question n'aurait été prise de façon définitive que lors du caucus qui a précédé l'assemblée publique de lundi dernier et elle a été communiquée dès le début de la réunion qui se tenait en l'absence de deux conseillers, soit MM. André Bourbeau et Gaston Lambert, qui assistent présentement à un congrès à l'extérieur.

Le maire Robert M. Smiley n'a formulé aucun commentaire en transmettant la décision du conseil. Il s'est contenté de révéler dans les deux langues qu'il y

aurait référendum le 18 juin, entre 9 h. le matin et 7 h. le soir et que le dit référendum se déroulera à "l'aréna" municipal, situé avenue Oak.

Présumant sans doute de la décision qu'allait rendre le conseil, le mouvement "Sauvons le parc de la voie maritime" qui, depuis un mois,

a rallié les forces d'opposition pour lutter contre le changement de zonage proposé par le règlement 1027, avait déjà un communiqué tout prêt qui a été distribué à la presse.

Dans ce communiqué, le mouvement révèle qu'il entend poursuivre l'action de sensibilisa-

tion des citoyens pour les amener à s'opposer au règlement tout en disant se réjouir de l'esprit démocratique manifesté par les propriétaires qui ont signé le registre la semaine dernière.

Tout en remerciant ses supporteurs, le mouvement invite la population à suivre de près le

débat qui s'est engagé autour de cette question afin d'être en mesure de se prononcer en toute connaissance de cause le jour du vote.

Modification

Le règlement 1027, qui ne pourra être réputé comme ayant force de loi avant que ne soit connu le résultat du ré-

férendum du 18 juin sera déjà modifié.

En effet, le conseiller Hugh Langshur a donné un avis de motion annonçant le dépôt prochain d'un règlement pour apporter une limitation à la construction sur le terrain impliqué.

Le conseiller a précisé qu'en accord avec la

Corporation du Collège Charles-Lemoyne, la superficie construite ne devra pas dépasser deux des 10 acres du terrain et la hauteur des immeubles ne devra pas dépasser 30 pieds.

Il va de soi qu'un tel règlement deviendrait caduque dans le cas du rejet du règlement 1027 lors du référendum.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME N'AGIRAIT PAS CONTRE LE CONSEIL

Le principal argument du conseil municipal de Saint-Lambert pour accepter le changement de zonage pour permettre l'établissement du Collège Charles-Lemoyne dans le parc de la Voie maritime semble avoir tendance à s'effriter.

En effet, si l'administration municipale de Saint-Lambert invoque la précarité du bail, qui est intervenu il y a 18 ans entre le conseil et l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, et partant, de la friabilité du zonage "parc" de ce secteur, du côté des véritables propriétaires, on semble voir l'affaire d'un tout autre oeil.

Ainsi, dans une lettre

datée du 11 mai dernier, le directeur de la région de l'est de l'administration de la Voie maritime de Saint-Laurent, M. Ernest Jm Rossi, souligne que "la position de l'administration dans cette affaire est de laisser le conseil et la population de la ville de Saint-Lambert décider de la possibilité de vente du terrain".

M. Rossi confirme cette position en accusant réception d'un télégramme qui lui avait été adressé le 5 mai dernier par Mme Denise Deschunes, du comité de publicité du mouvement "Sauvons le parc de la Voie maritime".

Il va sans dire que les conservacionnistes, qui font flèche de tout bois, se sont fait fort de brandir cette lettre aux membres du conseil en soulignant que les édiles cherchent à tromper les gens en les laissant sous l'impression qu'on ne peut strictement rien faire pour empêcher l'utilisation de ces terrains.

L'un des plus farouches opposants à la construction dans le parc de

la Voie maritime, Me Emilien Brais, un éminent avocat de Saint-Lambert, est l'un de ceux qui ont accusé le conseil de présenter l'affaire de façon trompeuse.

Il a soutenu que dans le bail intervenu avec l'administration de la Voie maritime, il y avait justement l'obligation imposée par le propriétaire de zonage cette partie comme parc et ne pas l'utiliser à d'autres fins.

"Il n'est pas vrai que c'est en amputant un morceau que l'on va sauver le reste", a-t-il dit, en ajoutant que les mûmes arguments avaient été utilisés lors de la construction du cegep Champlain

la Voie maritime, Me Emilien Brais, un éminent avocat de Saint-Lambert, est l'un de ceux qui ont accusé le conseil de présenter l'affaire de façon trompeuse.

Citant une jurisprudence tendant à confirmer que le zonage "parc" pourrait être maintenu, Me Brais a soutenu qu'il n'est pas possible ni vraisemblable que la Voie maritime vende ses terrains sans en parler au conseil, même si le bail comporte une clause lui permettant d'annuler ce bail de façon unilatérale sur un simple avis de 30 jours.

"La Voie maritime ne pourrait annuler le bail que pour des raisons d'intérêts publics", a-t-il conclu.

Sur la position actuelle de la Voie maritime, le maire Smiley a rétorqué, sans toutefois trop de conviction, qu'un

éventuel changement de gouvernement pourrait amener une révision de cette position.

Intervenant en tant que citoyen, l'ancien maire de la municipalité, M. Guy Bouchat, a émis ses craintes quant au sort futur réservé à l'emplacement du parc de la Voie maritime.

"Quand on a passé la Voie maritime sur les rives de Saint-Lambert, a-t-il dit, nous n'avons pas été consultés. Puis, en dépit de nos protestations et sans qu'on nous consulte, on a construit la route 3. Que fera-t-on demain sans nous en parler?" a-t-il conclu.

Le seul mot d'ordre valable: la rétrocession du parc de la Voie maritime aux citoyens de St-Lambert

A cinq ans d'intervalle, le conseil municipal de Saint-Lambert rabâche le sophisme que la "substitution du mot PARC par celui d'ECOLE peut sauver le Parc de la Voie maritime".

Or, de par leurs contextes et facultés juridiques, ni le pouvoir de zoner de Saint-Lambert, ni le bail qu'elle détient, ne peuvent protéger le moindre pouce de verdure de ce parc.

En laissant ainsi dériver les problèmes sous la cloche des formalités legalistes, on distrait volontiers la population de l'essentiel, c'est-à-dire des seuls facteurs qui ont effectivement joué jusqu'à ce jour dans la préservation de ce patrimoine.

Le bail qui accorde à Saint-Lambert depuis le 1er juillet 1959 un droit d'occuper les lieux du parc porte les traits d'une obligation "potestative" et constitue à notre avis une fumisterie de fort mauvais goût.

Si sa durée de vie est de 40 ans, une clause résolutoire en prévoit l'extinction à 30 jours d'avis, au gré de l'une ou de l'autre des parties; s'il est mentionné que Saint-Lambert devra utiliser les lieux "aux seuls fins d'un parc récréatif", le texte donne à entendre que l'administration de la Voie maritime pourra, après indemnisation, dégarnir le domaine de toutes ses installations, c'est-à-dire de sa piscine, ses bâtiments et de tous les autres effets que Saint-Lambert y a aménagés depuis 1964!

Incidemment, tant que dure le bail, le conseil ne peut effectuer un changement de zonage sur le domaine qu'elle a loué, sans l'intervention du bailleur.

Cette intervention s'est d'ailleurs produite il y a plus de deux mois: le comité consultatif du conseil du trésor de la Voie maritime a en effet confirmé, le 2 février 1977, qu'il ne s'objectait pas à la vente du terrain au collège Charles-Lemoyne et a même signifié qu'il admettrait l'annulation partielle du bail dans les circonstances.

Le "changement de zonage" entériné par le conseil de Saint-Lambert n'est donc pas un acte gratuit, décisif ou protecteur, mais la caution morale offerte à une transaction qu'elle a ouvertement soutenue.

De plus, s'il advenait que le bail soit entièrement résilié à 30 jours d'avis par l'administrateur de la Voie maritime ou viendrait à échéance dans 22 ans, la ville de Saint-Lambert ne pourrait en rien protéger les espaces verts du parc par les seules vertus de son pouvoir de zoner.

Il ne faut pas ici confondre zonage et homologation. L'homologation est la réserve qu'un corps municipal établit sur des terrains qu'elle anticipe d'acquiescer pour les vouer à un usage public; tandis que les règlements de zonage sont des normes et des affectations qu'un corps municipal impose aux particuliers dans l'agencement et la planification de l'ensemble du territoire urbain.

Or, ce pouvoir de zoner n'est pas illimité. Une jurisprudence nombreuse confirme par exemple la doctrine voulant qu'un corps municipal ne puisse destiner arbitrairement le domaine d'autrui à une occupation qui ne relève que de la compétence des autorités municipales, comme celle de créer un "parc public" ou, par extension, de voir créer un hôpital ou une école.

En pareil cas, le mieux que le corps municipal puisse faire, c'est d'acquiescer le terrain de gré à gré ou de l'exproprier!

Ainsi, la Corporation de la disposition des biens de la Couronne (C.D.C.), le mandataire dans la gestion des biens immobiliers de la Voir maritime, pourrait-elle, à la rigueur, vendre le terrain au meilleur enchérisseur... et accommoder le preneur par un zonage approprié, qu'elle obtiendrait en cas de résistance de la part du conseil municipal, par des voies légales ou par suite de la décision d'un tribunal.

Mais si l'administrateur de la Voie maritime possède tous les droits et tous les pouvoirs, pourquoi dans la pratique son désir de liquider cet actif immobilier semble-t-il assujéti à l'obtention préalable du consensus des citoyens de Saint-Lambert et de son conseil?

La réponse, c'est peu-être qu'au-delà des louvoirs spéciaux que

la loi confère à l'administration de la Voie maritime existe un facteur encore plus souverain: celui de la notion même de l'intérêt public et des impératifs socio-politiques auxquels elle est matériellement soumise.

En dépit de ses pouvoirs, l'Hydro-Québec a récemment abandonné un projet de barrage, à cause de l'objection de la population de la rivière Jacques-Cartier et de son conseil municipal.

Les institutions de la Couronne ne peuvent pas se soustraire arbitrairement à des règles élémentaires de bienséance envers la population. Quand, par exemple, en février 1972, M. A.B. Hamilton, le directeur du service des biens immobiliers de la C.D.C. choisit le ton de la supplique pour demander au maire J.A. Lalonde de faire accepter un changement de zonage par la population pour permettre à la Voie maritime de réaliser 1/2 million de dollars dans la vente d'une partie du parc, il sait théoriquement que son contentieux pourrait le soustraire à pareil "tortillage"... mais il s'en tient à la bienséance.

Toutes les tractations de 1970 à 1972 entre le conseil municipal et l'administration de la Voie maritime démontrent combien la volonté de la population de Saint-Lambert était secrètement admise en haut-lieu comme l'ordinateur suprême dans la disposition des "Biens de la Couronne"... en même temps qu'elle découvrait l'effort déployé pour taire cette vérité.

Si 1971 était l'ère des jeux d'antichambre au Québec sur la spéculation foncière, elle était aussi l'ère de la mission "Parc Marie-Victorin" que le maire de Longueuil avait proposé à toutes les municipalités voisines pour la sauvegarde de leur patrimoine fluvial.

Or l'année 1972 était précisément celle où le thème "Un fleuve, un parc" servait d'étendard à toutes les forces sociales qui, du Lac St-François au Lac St-Pierre voulaient imprimer un sens nouveau au concept de l'intérêt public.

En 1977, l'administrateur de la Voie maritime pourrait-il manipuler à son gré les principes éologiques que

défendent les nouveaux ministères fédéral et provincial de l'Environnement?

Le statut même du parc de la Voie maritime nous apparaît comme un impair que n'admettra pas la prochaine génération.

Comme l'on sait, Saint-Lambert jouissait jusqu'en 1955 du voisinage d'un fleuve et d'un sanctuaire d'oiseaux marins.

L'on sait également que l'implantation stricte du canal passait à une distance moyenne de 1,000 pieds de son littoral et laissait en vis-à-vis un bassin d'eaux croupissantes d'une étendue de 100 acres.

Le lit du fleuve étant toutefois de juridiction provinciale, les négociations sur l'usage ultérieur de cette lagune ne concernèrent que les parties juridiques impliquées. Saint-Lambert, perdait ainsi un fleuve et allait hériter d'une illusion. Par l'absurde, l'administrateur de la Voie maritime était devenu le curateur de son patrimoine naturel.

Si le prétexte de réserver une aire de 500 pieds en bordure du canal pour une "seconde écluse" relevait de la pure fantaisie, il correspondait pour la délégation provinciale au désir de voir entériner pour le futur le passage de la route 3.

Dans ces conditions, la relocation à Saint-Lambert de l'excédent d'une emprise excessive nous apparaît aujourd'hui comme une humiliante imposture, si on la compare aux millions que le même bailleur a versés au long du littoral de l'Ontario pour y reconstituer des municipalités entières et y panser des blessures.

Tel nous semble le cheminement de l'intraçable dans toute cette affaire, que seul le recul du temps nous permet aujourd'hui d'en ressaisir les teintes; mais si l'appropriation des grèves de Saint-Lambert nous apparaît clairement comme une injure à la raison d'Etat, elle nous fait toutefois la grâce du seul mot d'ordre encore viable: celui de la rétrocession pure et simple du parc aux citoyens de Saint-Lambert.

Gilles Robert, Expert-évaluateur, 426, Victoria, St-Lambert

Le CRSSS scrute les services aux handicapés

par Denis LAVOIE

Les services offerts aux handicapés, et dans un premier temps aux déficients mentaux, sont actuellement scrutés par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Rive sud.

En effet, sous la direction de M. Ghyslain Boulé du CRSSS, une table régionale de concertation a été mise sur pied il

ya deux mois et regroupé déjà des représentants de chacun des 18 établissements de la grande région de la Rive sud où on s'occupe de déficients mentaux.

Des représentants des commissions scolaires et des centres locaux de services communautaires devraient se joindre à cette table régionale dont l'objectif premier est de réaliser un inven-

taire des besoins et ressources de la région en matière de services pour les déficients mentaux.

Dans quelque temps, un travail semblable sera fait pour les handicapés visuels, les handicapés auditifs et les

handicapés physiques, explique M. Boulé, chargé depuis peu d'analyser les problèmes qui se posent en terme de service de santé, d'hébergement, de réadaptation, de services sociaux et autres pour cette fraction de la population qui doit compter sur un soutien continu.

Les problèmes

On sait déjà qu'il y a un manque de ressource dans le secteur de Longueuil, alors qu'ailleurs, il y a une mauvaise utilisation ou mauvaise distribution de ces services pour déficients mentaux, explique M. Boulé.

On doit aussi affronter les parents, dont certains s'opposent à la politique adoptée depuis trois à quatre ans, et qui vise à ramener dans leur famille les déficients mentaux dont la réinsertion sociale est possible.

Dans le cadre de cette même politique, qui doit s'appuyer sur la possibilité d'offrir des services professionnels à domicile, on tente également de

ramener dans leur région les centaines de déficients mentaux placés à l'extérieur, et qui sont estimés à environ

500 pour la région de la Rive sud, qui compterait un peu plus de 1500 déficients mentaux en institution.

service A LA CARTE
 La presse RIVE-SUD
 Tél.: 285-7233

465-2324
BOURBONNAIS, BRACONNIER, & ASSOCIÉS
 AVOCATS
 1570, BOUL. PROVENCHER
 SUITE 340
 (PLACE DU COMMERCE)
 BROSSARD, QUÉBEC

CENTRE DENTAIRE DE BROSSARD
 Gilles Dion
 Yvon Gagnon
 Pierre-I. Lefebvre
 René Lévesque
 H.-Jacques Nadeau
 Normand Roy
 Lundi au jeudi
 9 a.m. à 10 p.m.
 Vend., samedi, dim.
 9 a.m. à 5 p.m.
 465-1220

Confiez-nous votre intérieur en toute confiance

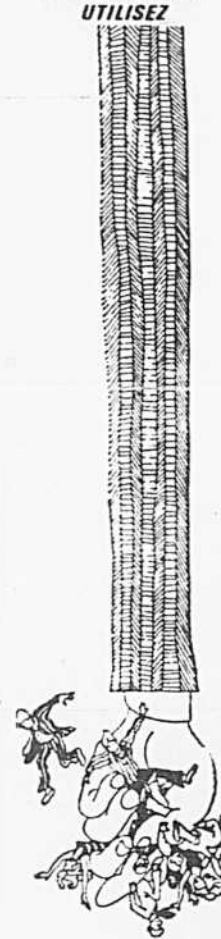
- POUR DES TENTURES
Vaste choix de tissu exclusif
- POUR DU PAPIER PEINT
300 catalogues au choix
- POUR DE LA PEINTURE
Dépositaire Benjamin Moore

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

Poly Décor

Centre commercial
Place Desormeaux
2877, chemin Chambly, Longueuil, Québec.
 Tel.: 670-3450
 Chargé
Master Charge

POUR REJOINDRE TOUT LE MONDE, UTILISEZ



LES PETITES ANNONCES DE

la presse

rive sud

285-7102

Remplacez vos portes et fenêtres...

FENÊTRES PANORAMIQUES COULISSANTES
 Extérieur recouvert d'aluminium
 (CHOIX DE COULEURS)
 Vitres dans cadres d'aluminium peints, au choix

Magiscreen

JOINT D'ÉTANCHÉITÉ INSTALLATION SI DESIRÉE

- Portes et fenêtres d'aluminium
- Portes de garages tous genres
- Cheminées de sécurité (fire Chelf)
- Revêtement d'aluminium
- Fenêtres panoramiques coulissantes
- Portes patios

ESTIMÉ GRATUIT

Les entreprises

Marchand LTEE
 21, av. LAMARCHE — CÔTE-SAINTE-CATHERINE
 Pour information: 632-1694, 365-2905

AVANTAGES DE LA PORTE ALUMINIUM "MAGISCREEN"

- Nouveauté — le moustiquaire disparaît dans le bas de la porte.
- Meilleure apparence — pas de moustiquaire pour abstruser la vue;
- Operation simplifiée — monter la fenêtre pour ventilation; fermer pour entreposage du moustiquaire "Magiscreen"
- Porte de 2" d'épaisseur montée sur coussinets de bronze et nylon;
- Qualité de construction — assemblage de précision avec l'aluminium Alcan 50-ST-5.

Approuvé par S.C.H.I. Produits de bâtiment Alcan

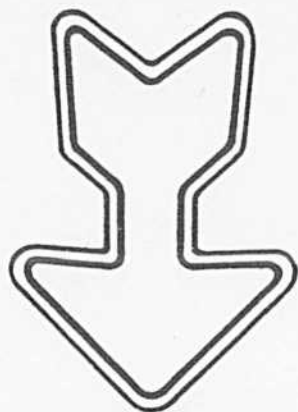
Pensez à vos vacances Venez bouquiner à la...

Librairie-Papeterie SAINT-PIERRE-APÔTRE

La mieux équipée sur la Rive sud

1085, chemin Chambly, Longueuil

Près du CEGEP Édouard-Montpetit
 Tél.: 679-1322



CETTE FLÈCHE VOUS
MÈNE VERS LE

SUCCÈS!

Location
Vente
Achat
Emploi, etc...

LES PETITES ANNONCES

285-7102

la commission
scolaire de
jacques-cartier



services de l'équipement
APPEL D'OFFRE
DOSSIER NO: 7-77

PROJET: Matériel d'exploitation année académique 1977-78

SUJET: Fourniture de papier fin, cartonnage et enveloppes.

Des offres seront reçues sous enveloppe scellée au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, jusqu'à 14h (heure en vigueur) le 6 juin 1977, pour la fourniture de papier fin, cartonnage et enveloppes.

Les cahiers des charges et formules de soumission sont disponibles au Service de l'Approvisionnement de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

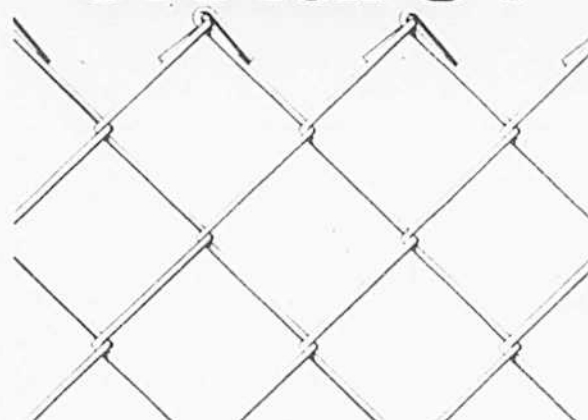
Pour être acceptée, toute soumission devra être présentée sur les formules prévues à cette fin et accompagnée d'un chèque visé d'un montant de 5% de la valeur totale de chaque section de l'offre dont le montant total est supérieur à \$1,000.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions le 6 juin 1977 à 14h (heure en vigueur), au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Elle se réserve, de plus, le droit d'accepter celles-ci en tout ou en partie.

RICHARD R. FILION,
Régisseur,
Service de l'Approvisionnement

Et la clôture?



Vous avez besoin d'une clôture à maille de chaîne, mais vous n'avez pas encore pris de décision à ce sujet? N'attendez plus et faites comme tant d'autres Canadiens, 250,000 en 20 ans seulement, qui ont utilisé la clôture Frost pour protéger et embellir leur terrain.

Communiquez avec les spécialistes de chez Frost des aujourd'hui

Estimation gratuite, sans engagement de votre part.

331-8030



Le plus important
concessionnaire **RENAULT**
de la Rive sud
vous offre:



RENAULT



* CETTE PHOTO MONTRE DES
ÉQUIPEMENTS EN OPTION

LA RENAULT 5 GTL 1977

Coupé 2 portes, type hatchback, 1300cc, (42 milles au gallon), transmission manuelle à 4 rapports, traction avant, pneus Michelin, sièges avant inclinables, dégivreur arrière électrique.

POUR LA MODIQUE SOMME DE

\$3995

VENTE - ACHAT - ÉCHANGE - SERVICE - PIÈCES

**465 OUEST, CURÉ-POIRIER,
LONGUEUIL**

677-6361



Renault
Longueuil
LIMITEE

La BFD peut-elle vous aider?

Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise

Jean-Guy Caron

Représentant de la BFD
vous accueillera à l'hôtel de ville de
Varennes, mercredi le 25 mai 1977

POUR RENSEIGNEMENTS: **653-9897**

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

EN TOUT TEMPS
1000, RUE DE SERIGNY
LONGUEUIL J4K 5B1

Tél.: 670-9550

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise



GERARD A. TITTELY collaboration spéciale

ce que les anciens racontent

A la table familiale, c'était le père qui tranchait le pain

Nos pères étaient d'une piété proverbiale. Cette vertu réglait toutes leurs actions et déteignait sur les moindres gestes de leur vie quotidienne. A la table, par exemple, c'était le chef de la famille qui tranchait le pain après avoir religieusement tracé sur la miché le signe de la croix avec le couteau. Ce n'était pas là du fétichisme ou de la sorcellerie. Ces gens prenaient au pied de la lettre les mots du "Notre Père": "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien." Pour eux, le pain quotidien était avant tout le principal aliment, le "pain de ménage" que la mère boulangeait avec la belle farine blanche provenant du blé que la Providence avait fait pousser et mûrir dans les champs.

Les colons élevaient de nombreuses familles. C'était de tradition, même dans les ménages les moins à l'aise. L'allaitement était la seule méthode connue pour espacer les grossesses. Les mères de famille y recouraient grandement.

Mais, malgré ce pseudo-contrôle, à tous les deux ans ou à peu près, la société comptait un nouveau citoyen.

Pour un fils de colon qui avait préparé son établissement en travaillant avec son père dès l'âge de 8 ou 9 ou 12 ans, les années de scolarité étaient très faibles. Il était donc normal pour le chef de famille de voir à ce que chacun de ses garçons reçoive un bien-

fonds. Et ces gars devenaient les maris des demoiselles du troisième ou du quatrième voisin ou du canton proche.

Quant aux filles, si la tâche de la mère n'était pas trop lourde à la maison, elles pouvaient recevoir plus d'instruction et devenir "maîtresses d'école". Celles-là étaient recherchées de préférence par les beaux garçons puisqu'elles avaient plus d'instruction et assuraient ainsi le succès d'un ménage.

On vivait bien

Champlain l'avait écrit bien justement: "Celui qui aura trente arpents de terre à défricher en ce pays-là, y pourra vivre aussi bien que ceux qui ont, en France, 15,000 ou

20,000 livres de rente." à cette époque, on "bouffait" comme personne ne peut le faire de nos jours. Les vieilles recettes culinaires apportées du pays natal ajoutées aux formules imaginées sur place pour accommoder les nouvelles denrées trouvées ou cultivées sous notre climat faisaient les délices de tous ces bons vivants de Gargantuas. On se "tapait" des bouillabaises savamment caribonnées; sans compter le boeuf à la mode, les tourtières, les omelettes et les crêpes au lard. Si les mères de famille étaient orgueilleuses de leurs plats de résistance, les filles, elles, vantaient leur sucre à la crème. Ces braves jouvencelles savaient qu'il n'y avait pas de meilleur harpon

pour attraper les beaux garçons.

Bien entendu, il y avait les bonnes fèves au lard; mais ce plat était réservé pour les jours où il y avait exercices à l'extérieur, au grand air; soit un "BEE", ou "CORVEE" alors que tous les voisins étaient invités pour terminer certains travaux en retard ou pour lever la charpente d'une grange, etc. Ces agapes étaient toujours copieusement arrosées de p'tit blanc ou de CARIBOU, prétendument favorable à la gaieté et à l'appétit. Ce dernier apéritif était typiquement canadien-français.

On n'a jamais parlé de ces fameux gâteaux de boudin que les ménagères préparaient avec le sang du jeune porc qui venait tout

juste d'être immolé au bénéfice de la table familiale. Elles y mêlaient du lard coupé en cubes, des oignons et des soupçons d'épices savamment choisies. Cuit au four dans un poêlon en fonte, ça levait "ça de haut" et dégageait un fumet qui chatouillait agréablement l'odorat avant de faire les délices du palais. On ne servait pas un tel plat aux visiteurs; c'était trop commun. A vrai dire, c'était trop bon pour la visite; ce régal était gardé pour la maison.

Et que dire enfin de ces délicieuses "crèmes brûlées" amoureusement préparées avec des ingrédients trouvés sur place? En guise d'essence de ratafia, on y ajoutait des amandes de noyaux de prunes.

cette semaine

Au Centre culturel de SAINT-LAMBERT, au 578, rue Notre-Dame, exposition de dessins d'enfants jusqu'au 19 juin. Le Centre est ouvert de 13 à 23 heures du lundi au vendredi et de 13 à 17 heures les samedis et dimanches.

* * *

La galerie LES DEUX B, au 948, rue du Rivage, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, présente jusqu'au 6 juin les oeuvres récentes d'Edouard Lachapelle, dont le thème est la maison. Pour ceux qui connaissent déjà l'artiste, cette exposition leur fera découvrir un côté nouveau puisque le cubisme utilisé est raffiné à sa fantaisie et à son humour. Bref, il innove. La galerie est ouverte tous les jours de 14 à 22 heures, sauf le mardi.

* * *

A la galerie ENVIRONNEMENT, au 885, rue Sir-Wilfrid-Laurier, dans le Vieux Beloeil, c'est le moment ou jamais d'admirer les superbes "Petites filles d'Ariane" du peintre du Lac-Saint-Jean, Yvonne Gagnon. En effet, cette exposition se termine le lundi 23 mai. La galerie est ouverte le vendredi de 18 à 22 heures et de 13 à 17 heures les samedis et dimanches. On peut également y aller sur rendez-vous en composant le 464-0245.

* * *

A la galerie d'artisanat C. Huot, au 2450, rue Bourgogne, à Chambly, commençant demain pour se poursuivre jusqu'au 20 mai, «Semi-porcelaine» ou «Terre promise» de Marcel Beaucage. La galerie est ouverte les mardis et mercredis de 10 h 30 à 18 h, les jeudis et vendredis de 10 h 30 à 21 h, les samedis de 10 à 17 h et les dimanches de 12 QH 30 à 17 h.

CINÉMAS

COMMENÇANT VENDREDI...

Le cinéma LONGUEUIL, au 1, Place Longueuil (677-7933) présente en deuxième semaine «Je t'aime mais mon fils» et «L'incorrigible» avec Jean-Paul Belmondo à 19 h 30 la semaine, dès 15 h le samedi et 13 h 15 le dimanche.

* * *

Aux cinémas GREENFIELD PARK, à la Place Greenfield Park (671-6129), on présente:

— Salle 1: Pour tous: «Sans famille» à 13h, 15, 17, 19 et 21h samedi, dimanche et lundi et dès 19h le reste de la semaine.

— Salle 2: «Viol au pensionnat» à 13 h 10, 16 h, 18 h 50 et 21 h 40 et «Sales motards» à 14 h 35, 17 h 30 et 20 h 15 samedi, dimanche et lundi et dès 18 h 50 le reste de la semaine.

— Salle 3: «Le sexe fou» à 14 h 30, 18 h et 21 h 25 ainsi que «Il conviendra de bien faire l'amour» à 12 h 45, 16 h 10 et 19 h 40 samedi, dimanche et lundi et dès 18 h le reste de la semaine.

* * *

Le cinéma CHARLOT, au 72 ouest, rue Saint-Charles, à Longueuil (674-9226), présente pour 18 ans et plus «Du sang pour Dracula» et «Chair pour Frankenstein» à 19 h 30 la semaine et dès 18 h 15 et 20 h samedi et dimanche.

* * *

Les cinémas OMEGA, au 2655, chemin de Chambly, à l'intérieur de la plaza K-Mart (463-3330), présentent:

— Cinéma 1: Pour tous, «King-Kong s'est échappé» et «Les deux flibustiers» avec Terence Hill à 19 h 30 la semaine et dès 13 h la fin de semaine.

Cinéma 2: Pour 18 ans et plus, «Exaspération sexuelle» et «Les fleurs du diable» à 19 h 30 la semaine et dès 13 h la fin de semaine.

Le cinéma MONTENACH, à l'intérieur du centre commercial, au 522, boul Laurier, à Beloeil (464-1541 ou 464-1553), le programme n'était pas disponible. Toutefois on présentera en fin de soirée, les 20, 21 et 22, «Nashville» de Robert Altman et, en matinée, «Tintin et le lac aux requins» ainsi que «Le capitaine Nemo et la ville sous-marine».

* * *

Le théâtre ROYAL, au 286, chemin Saint-Jean, à Laprairie (659-1081) présente, pour tous, «A plein gaz» et «Le retour du grand blond» à 19 h 30 vendredi et samedi et dès 13 h 30 dimanche.

* * *

CINÉ-PARCS

Le ciné-parc ODEON, route Transcanadienne, sortie 60 pour Saint-Bruno (655-0692) présente:

— Ecran 1: «A plein gaz» et «Dr Justice».

— Ecran 2: «Touche pas à mon gazon» et «Aloha Bobby et Rose».

* * *

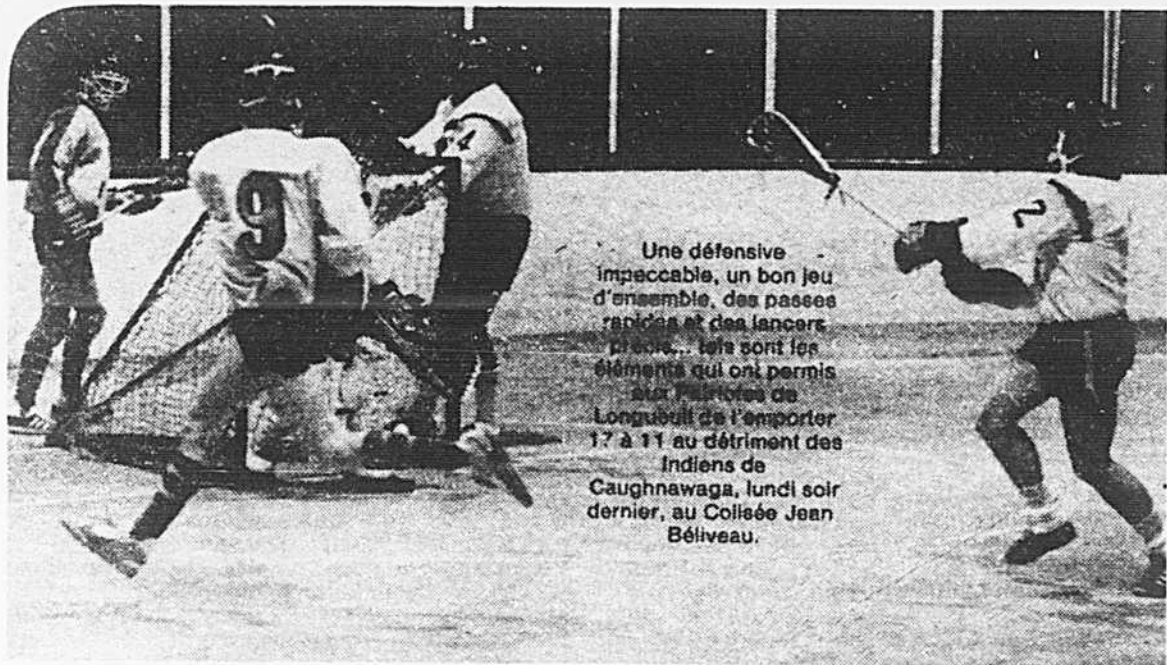
Au ciné-parc MONT SAINT-HILAIRE, route Transcanadienne, sortie 70 (467-3209): «L'autre versant de la montagne» et «La kermesse des aigles».

* * *

A celui de SAINT-MATHIEU, sortie 24 de la route 9-15 vers Plattsburg (659-3444), trois films de Walt Disney: «La montagne ensorcelée», «Le fantôme de Barbe-Noire» et «La chevauchée terrible».

* * *

Au ciné-parc CHATEAUGUAY, on présente «Special Magnum» et «On aura tout vu», tandis qu'à celui de BOUCHERVILLE, c'est «Je t'aime mon fils», «Tony le Sicilien» et «Les assassins meurent aussi».



Une défensive impeccable, un bon jeu d'ensemble, des passes rapides et des lancers précis... tels sont les éléments qui ont permis aux Patriotes de Longueuil de l'emporter 17 à 11 au détriment des Indiens de Caughnawaga, lundi soir dernier, au Collège Jean-Béliveau.



Ligue provinciale de crosse juvénile

Les Patriotes de Longueuil gagnent leur match inaugural

Les Patriotes de Longueuil ont débuté leur saison en lions en défaisant les Indiens de Caughnawaga par la marque de 17 à 11 dans leur match inaugural disputé lundi soir dernier au Collège Jean-Béliveau.

Robustesse, rapidité, jeu spectaculaire... voilà les traits dominants de ce premier match où les portecouleurs de la Rive sud ont dominé du commencement à la fin.

Du côté des Patriotes, la grande vedette du match fut le capitaine de l'équipe, Simon Lajoie, qui a enregistré six buts tandis que chez les Indiens de Caughnawaga, David Rice a

marqué cinq buts et obtenu quatre passes.

Marc Beaulieu, Gary Searles, Michel Pronovost, Daniel Mantha et François Prud'Homme ont compté les autres buts des Patriotes de Longueuil de la Ligue provinciale de crosse juvénile.

Les Indiens de Caughnawaga et les Patriotes s'en sont donné à cœur joie sur le plan de la robustesse. Un total de 136 minutes de punitions ont été décernées au cours de la partie dont 19 mineures de chaque côté, quatre cinq minutes pour Longueuil et deux aux Indiens, deux dix minutes à Longueuil et un à Caughnawaga et quatre puni-

tions de match pour extrême inconduite. Inutile de dire que les escarmouches ont plu tout au cours de la partie.

Ce qui a fait la différence entre les deux équipes, c'est la brigade défensive des Patriotes. Celle-ci a tenu en échec, grâce aux prouesses de son gardien de but, Jean-Maurice Héroux, les nombreuses attaques de l'équipe adverse en désavantage numérique.

D'autre part, quand Longueuil jouait en avantage numérique, il marquait presque à chaque fois. Dirigés à l'attaque par leur as capitaine, Simon Lajoie, les Patriotes ont

réussi à percer la défensive adverse par leur jeu d'ensemble, leurs passes rapides et leurs lancers précis.

Il est à noter que les Patriotes de Longueuil comptent cette année sur un des meilleurs instructeurs de crosse au Québec, en la personne de Robert Daoust. Durant ses sept années d'expérience à titre d'instructeur, il a conduit ses équipes à cinq championnats. Au dire des dirigeants du club, Daoust est un très grand stratège et sait tirer le meilleur rendement possible de ses joueurs et les dirige d'une main de fer.

La direction de l'équipe des Patriotes vise cette année le

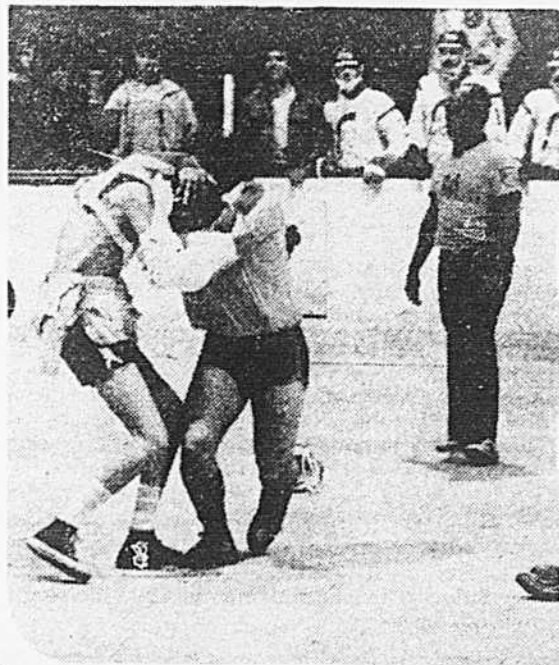
championnat de la section centrale de la Ligue provinciale de crosse juvénile du Québec. Elle appuie son optimisme sur les facteurs suivants: leur deuxième année d'expérience dans cette ligue, le potentiel de leurs recrues, la puissance de leurs offensive et défensive, l'expérience des vétérans et les qualités de leur instructeur.

Cependant, la tâche ne sera pas très facile pour les joueurs de Longueuil car ils devront rencontrer les deux puissantes équipes de Montréal-Nord et de Valleyfield. Ces équipes comptent d'excellents joueurs offensifs et

défensifs et elles sont menées à la barre par des instructeurs ayant fait leurs preuves dans le passé.

Les parties locales se jouent toujours les lundis (20 heures) au Collège Jean-Béliveau de Longueuil. Voici le calendrier des matches à domicile:

- 23 mai: Valleyfield
- 30 mai: Lachute
- 6 juin: Montréal-Nord
- X3 juin: Caughnawaga
- 20 juin: Montréal-Nord
- 27 juin: Valleyfield
- 4 juillet: Lachute.



Le match de crosse entre les Patriotes de Longueuil et les Indiens de Caughnawaga s'est déroulé sous le signe de la robustesse. Les joueurs ont pris part à de nombreuses bagarres. En tout, les deux équipes ont écopé de 136 minutes de punitions.

Marathon 500: le vent cause des ennuis aux tireurs

Le grand vent a causé beaucoup d'ennuis aux tireurs au cours du Marathon 500 de tir à la volée qui s'est déroulé durant le week-end dernier au Club de tir El Rancho de Napierville.

Parmi les principaux ennuis occasionnés par le vent, relatons ceux-ci: changement d'angle du pigeon, montée plus rapide du pigeon,

orientation du vent très difficile à prévoir, trajectoire imprévisible du pigeon, tension plus accrue chez les tireurs, plus grande vélocité du pigeon...

Cette importante compétition, qui mettait aux prises les meilleurs tireurs de tir à la volée (trappe) du Québec, a donné lieu à une chaude lutte du début à

la fin pour l'obtention des premières places.

Jules Robidoux de Napierville et Jean Andrade de St-Edouard ont terminé sur un pied d'égalité en deuxième position, avec un total de 477 coups réussis sur une possibilité de 500. La victoire est allée à un Américain de l'Etat du Vermont, Henri Dufresne, qui a cumulé 482 points.

Il est à signaler que

la Rive Sud est la région où le tir à la volée connaît sa plus grande popularité au Québec. Pas moins de six clubs de tir y sont établis: Centre sportif l'Acadie (le plus gros club de tir au Québec), le Club de tir El Rancho de Napierville, le Club de tir Boucherville, le Club de tir de St-Mathias, le Club de tir de St-Mathieu et le Club de tir de St-Jean.

sports express

par Michel GIRARD

Le cinquième Grand Prix cycliste de Boucherville

Toutes les semaines, durant la période estivale, les meilleurs cyclistes du Québec participent à l'intérieur de compétitions provinciales organisées par différents clubs locaux de cyclisme.

Dimanche prochain, le Vélo-Club de Boucherville organise son cinquième Grand Prix où se rencontreront les grands noms du cyclisme québécois des catégories minime, cadet, junior et sénior.

Le premier départ aura lieu au Parc de la Broderie, à 9 heures. Les compétitions vont se poursuivre jusqu'à 15 heures.

André Michaud et Robert Van Den Eynde de la Rive sud défendront leur titre de champion de la catégorie sénior à 13 heures.

Ligue de crosse mineure

La crosse devient de plus en plus populaire sur la Rive sud. Actuellement, il existe une ligue de crosse mineure: Section de crosse mineure des Loisirs St-Antoine.

Cette ligue comprend des clubs de Longueuil, de St-Basile et de Brossard qui jouent dans les catégories moustique, pee-wee, bantam et midget.

La saison a commencé le 16 mai dernier et se poursuit jusqu'au 15 août. Toutes les parties se disputent à l'École de Normandie de Longueuil.

Les matches de la Section de crosse mineure des Loisirs St-Antoine se tiennent du lundi au jeudi de chaque semaine, de 19 heures à 22 heures.

Boucherville: hôte du Tournoi provincial de tir

Le premier Tournoi provincial ATA modifié 50 en tir à la volée se tient samedi prochain au Club de tir de Boucherville.

Cette rencontre permettra de voir à l'oeuvre les meilleurs tireurs du Québec. On attend la présence d'un cinquantaine de compétiteurs.

A titre d'information, ATA modifié 50 signifie que les participants devront tirer sur 50 cibles (pigeons d'argile). Ce type de compétition se rapproche largement du tir à volée olympique.

La Rive sud qui compte plusieurs adeptes de ce sport, a de grandes chances de voir l'un d'eux remporter les honneurs du tournoi. On pense entre autres à Jean Andrade et Jules Robidoux.

La compétition débute à 10 heures. Pour se rendre au Club de tir de Boucherville, il faut emprunter la sortie Montarville de la route 3 et tourner à droite jusqu'à De Normandie.

Ouverture de la saison de tennis de Longueuil

C'est lundi que le Service des loisirs de Longueuil met à la disposition de ses citoyens les six terrains de tennis dont il dispose.

Les cartes d'abonnement sont disponibles aux

parcs suivants: Laflamme, St-Charles, Marquette, Jean de Lalande, Laviolette et Laurier.

Tous les terrains de tennis sont ouverts sept jours par semaine aux abonnés, de 9h30 à 23 heures.

Les enfants (8 à 16 ans) pourront s'inscrire à des cours de tennis dispensés dans tous les parcs mentionnés ci-haut. Les cours de tennis pour adultes se donnent au Parc St-Charles. Toutes les inscriptions se prennent sur place.

Baseball amateur à Chambly

Les jeunes de Chambly qui veulent jouer au baseball cet été, doivent s'inscrire le plus tôt possible, sans quoi, ils ne pourront pas s'adonner à leur sport favori, faute de places.

Cette année, la Ligue de baseball amateur de Chambly comprend les catégories novice, atome, moustique, pee-wee et bantam. Cela s'adresse autant aux garçons qu'aux filles.

L'ouverture de la saison de baseball est prévue pour le début du mois de juin et les matches se joueront du lundi au vendredi, en soirée.

Pour s'inscrire, on doit communiquer avec le Service des loisirs de Chambly à 658-1778.

Finale provinciale de soccer:

Deux équipes de Longueuil parmi les finalistes

par Michel GIRARD

Deux équipes de Longueuil se sont rendues en finale dans le cadre de la Finale provinciale de soccer, en fin de semaine dernière au Centre Etienne-Desmarreau de Montréal.

Il s'agit des moustiques et des midgets de l'organisation de soccer Vasco De Gamma. Le Vasco De Gamma "moustique" a remporté les honneurs de sa catégorie devant le Dollard "A" par la marque serrée de 1 à 0. Le midget, pour sa part, a subi la défaite

aux mains du Hermes 6 à 5, pour prendre ainsi la deuxième position.

Selon les instructeurs de ces deux équipes, M. Martin des moustiques et M. Dono des midgets, le succès de Longueuil repose sur le jeu d'ensemble, la discipline, le travail sans relâche et la bonne condition physique des joueurs.

Deux joueurs ont spécialement volé la vedette au cours des matches. Chez les moustiques, il s'agit de Pierre Martin, joueur de centre. Le joueur clé du Vasco De Gamma

"midget" est André Gagnon, qui excelle aussi bien à l'offensive qu'à la défensive.

D'après l'instructeur du Vasco De Gamma "midget", M. Dono, l'équipe a perdu la partie à cause du mauvais arbitrage. "Je suis convaincu que l'arbitre avait un pari pris pour le Hermes. L'arbitre nous a carrément volé, en refusant de nous allouer deux buts sous prétexte que notre joueur avait dépassé la ligne des buts", a-t-il déclaré.

D'autre part, parmi les treize clubs de soc-

cer de la Rive sud qui ont participé à cette grande finale, quatre autres équipes se sont rendues jusqu'en demi-finale.

Longueuil s'est incliné 5 à 0 face au champion de la catégorie bantam (filles), le Châteauvalley. Le Richelieu Valley (junior filles) a perdu 1 à 0 contre le Sherbrooke. Dollard "C" a eu raison du St-Lambert 3 à 0 dans la catégorie pee-wee (garçons). Au niveau des bantam (garçons) le St-Laurent a gagné 2 à 1 le match l'opposant au St-Lambert.



Télé-Direct, Ltée introduit un nouvel annuaire combiné des Pages Jaunes et des pages blanches pour toute la rive sud.

Tous les renseignements dont vous avez besoin dans **un seul annuaire.**

Votre **annuaire téléphonique** de 1978 sera composé de trois parties:

Les pages blanches

donnant la liste complète des abonnés du téléphone de la région de la rive sud;

Les pages jaunes régionales avec une liste d'annonceurs de la rive sud;

Les pages jaunes locales avec la liste de tous les annonceurs de votre entourage immédiat.

Ce nouvel annuaire **combiné** fournira aux consommateurs tous les renseignements dont ils ont besoin aux niveaux local et régional. Il contiendra également toutes sortes de renseignements sur les loisirs, les services à la communauté ainsi que des conseils ménagers des plus utiles.

Les annonceurs, locaux et régionaux, bénéficieront d'un support supplémentaire pour traiter leurs affaires.

Votre annuaire téléphonique de 1978 contiendra évidemment la liste complète des abonnés du téléphone de toute la région de la rive sud, y compris Verchères, Longueuil, Saint-Lambert, Laprairie, Saint-Constant de même que Saint-Hubert, Saint-Bruno, Beloeil, Chambly, Marieville et les municipalités à proximité.

Le seul annuaire combiné qui relie les gens à leur milieu.

Les Pages Jaunes sont publiées par une filiale de Bell Canada, Télé-Direct, Ltée, l'entreprise canadienne la plus expérimentée dans la publication d'annuaire.



pages jaunes®

**Les Pages Jaunes.
Souvent, tout le temps.**